

## ■ Formation professionnelle

# L'apprentissage en question



La formation professionnelle n'est plus acquise une fois pour toute. Des réformes s'imposent.

Les difficultés économiques des ces deux dernières années ont montré un chômage des jeunes et plus particulièrement de jeunes dans les professions de services.

Ce fait joint aux récents chiffres sur la formation professionnelle démontre que la filière de la formation professionnelle attire moins la jeunesse.

Il est vrai que l'objet de toutes les sollicitudes a été la voie des études.

Pourtant le système de formation professionnelle suisse est exemplaire et envié par maints pays.

Malgré cela les entrepreneurs se plaignent d'un manque de jeunes spécialisés.

Sait-on que ces mêmes entrepreneurs sont à 70% d'anciens apprentis.

Après avoir mieux cerner les formations estudiantines, de plus en plus de voix se font entendre pour la création d'une maturité professionnelle et donc d'une réforme de l'apprentissage.

Cette voie nouvelle entraînerait à coup sûr une revalorisation sociale de l'apprentissage. Mais immédiatement surgit les inconvénients du système français où l'apprentissage se déroule en dehors de l'entreprise et qui génère aussi ses problèmes.

Les mutations contemporaines nécessitent la création de passerelles à tous les niveaux. Aucune formation n'est désormais acquise pour la vie, c'est la leçon à tirer de ces changements dans la formation professionnelle.

## ■ Multival

# Le torchon brûle

Onze administrateurs de Multival ont demandé pour ce lundi une convocation extraordinaire du conseil d'administration.

Motifs: l'arrangement passé entre le directeur et le président concernant le départ du premier nommé, le non respect des décisions du conseil quant aux informations résultant de ce départ, les propos dépliés lors de la conférence de presse à propos des administrateurs où il fut question d'agitateurs, de politicards.

Dans le même ordre d'idée, M. Salamolard accusa les administrateurs «d'incompétence, de lâcheté, de déloyauté, de

malhonnêteté».

Le moins que l'on puisse dire c'est que le torchon brûle entre président, directeur et la plus grande partie des administrateurs.

Se profile également, semble-t-il, des problèmes de gestion et à moyen terme la survie même de Multival.

L'agriculture valaisanne, tout au moins au travers de ses organes faïtières, traverse une crise. L'intervention de l'Etat, au travers notamment de la présence de M. Deferr au Conseil d'administration et la présidence de M. Seppey, chef de service, ne s'est pas avérée heureuse.

RY

## ■ Premiers fendants AOC

# Nouveau défi pour le Valais

«Gouleyant, nerveux et d'une belle finesse», c'est ainsi que l'OPAV qualifie le fendant du millésime 1991, le premier fendant AOC de l'histoire viticole du Valais. «Obéissant à des règles propres à chaque secteur de production, les vins AOC donnent au consommateur non seulement la garantie d'une authenticité d'origine, mais encore celle d'une qualité supérieure sanctionnée par une limitation des récoltes et des teneurs minimales en sucre naturel, ainsi que par un contrôle analytique et organoleptique assurant le respect de la réglementation» explique le directeur de l'OPAV Fernand Schallbetter en guise de rappel.

La présentation officielle des premiers fendants AOC a eu lieu jeudi dernier à Sion. Au total, 25 vins (19 fendants AOC et 6 spécialités 1990) ont été soumis à l'appréciation des invités sous la conduite de l'œnologue Didier Joris. Démontrer la diversité des fendants selon leur provenance et leur vinification, et démontrer la qualité des premiers fendants AOC de l'histoire viticole valaisanne, tels sont les objectifs prioritaires de ces séances de dégustation qui seront également mises sur pied d'ici avril à Fribourg, Berne, Bâle, Lucerne,

Zurich, Saint-Gall et Lugano. Ce tour de Suisse du millésime 91, selon l'expression de M. Schallbetter, sera complété par l'installation de panneaux portant la mention «Les fendants AOC sont là» dans les vingt-deux foires-expositions où l'OPAV sera présente en 1992.



L'œnologue Didier Joris déguste le premier fendant AOC de l'histoire du Valais.

5 AVRIL

## Votations et élection

Ce prochain week-end, le peuple valaisan sera appelé aux urnes pour quatre projets cantonaux. Les Sierrois eux devront élire leur nouveau président. Trois lois sociales relatives aux allocations familiales

et aux prestations complémentaires sont soumises à l'examen populaire. Il s'agit en fait du contreprojet à l'initiative des syndicats chrétiens. En d'autres temps ces votations ne susciteraient pas de débat, or la

conjoncture économique ne se prête guère à ce genre de générosité. La loi sur les rapports Eglises-Etat n'a pas d'opposants avoués à part le PS.

p. 3

PRÉPARER L'EUROPE

## Les langues comme outil

Nous avons déjà mentionné dans une précédente édition, l'étude de Sélécadres à Lausanne par le professeur Lavanchy à propos de la maîtrise des langues par les cadres romands. Nous publions au-

jourd'hui l'intégralité de cette étude qui démontre que les cadres romands mais aussi les Helvètes ont une bonne maîtrise des langues utilisées en Europe. C'est là un atout précieux au moment où la Suisse craint

de perdre ses avantages dans une fusion plus grande avec la CE. Cette étude a l'avantage de casser les clichés concernant les romands et la pratique des langues, clichés qui datent et qu'il faut ignorer.

p. 6

## SOMMAIRE

La fête à Serge Sierro	7
Artistes de Saxon	8
100 ans de Crans-Montana	7
L'avenir de Swiss Alpina	5
Fête romande de gym	5

FOURNITURES POUR  
BUREAUX ET ÉCOLES

**Gaillard SA**

GRAND-VERGER 12  
MARTIGNY

Librairie scolaire

Articles ACM BRICOLAGE

(026) 22 21 58

Fax (026) 22 01 88

# VILLE DE MARTIGNY

Heureux gagnants chez Perrodin & Métral

## Jeux «Cartes postales» 1991

Le tirage au sort du traditionnel «Jeux Cartes postales», qui a eu lieu le 6 février dernier sous contrôle de M<sup>re</sup> Marie-Josée Barben, notaire à Bagnes, fut l'occasion d'une sympathique verrée lors de la remise des prix le 27 février. L'heureuse gagnante de ce tirage au sort est Mme Hélène Perraudin, de Sion, qui se voit offrir un voyage à Florence. Quant aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cartes tirées

au sort, il s'agit de celles de M. Alban Ganzerla, de Riddes, et de Fabienne et Jean-Marc Pan-

natier, de Martigny, qui se voient offrir un lot de consolation.



Sympathique verrée, à l'agence de Martigny, lors de la remise des prix.

### Aux aînés de Martigny et environs

Les dates des thés-dansants du mois d'avril sont: lundis 6 et 20 de 14 à 17 heures à la Salle communale de Martigny. Comme d'habitude, nous comptons sur une nombreuse participation.

PRO SENECTUTE

**ofa**

24, rue de la Délèze  
1920 Martigny  
☎ (026) 22 56 27

## FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

### Congélateurs-armoires

Nombreux modèles de différentes marques, toutes dimensions et normes, appareils indépendants. Nous éliminons votre ancien appareil en respectant l'environnement!

#### Electrolux EU 1040 T

Congélateur-armoire. Contenance 100 l. Consommation: 1,04 kWh/24 h. Prix choc FUST Location 22.-/m.\*

**399.-**

#### Philips AFB 951

Congélateur à faible consommation d'énergie d'une contenance de 163 l. H 123/L 66/P 66 cm. Prix choc FUST Location 37.-/m.\*

**795.-**

### Congélateurs-bahuts

#### Novamatic GT 140

125 l. H 85/L 55/P 63 cm. Location 20.-/m.\*

**399.-**

- Durée de loc. min. 6 m.\*/droit d'achat
  - Toutes les marques en stock
  - Modèles d'occasion et d'exposition
  - Garantie du prix le plus bas!
- Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55  
Martigny, Marché PAM, route de Fully 026 / 22 14 22  
Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33  
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51

Réparation rapide toutes marques: 021 / 311 13 01  
Service de commande par tél.: 021 / 312 33 37

Abonnez-vous au «Confédéré»

## Comité de soutien en faveur de la loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat dans le canton du Valais

Les personnalités suivantes recommandent aux citoyennes et citoyens de voter OUI à la loi précitée:

SIERRO Dominique, Président du Grand Conseil, Sion  
VOLKEN Herbert, Vizepräsident des Grossen Rates und Vizepräsident des Unterstützungskomitees, Fiesch  
PUIPPE Maurice, vice-président du Grand Conseil et vice-président du comité de soutien, Monthey  
ABGOTTSPON BEAT, Gemeindepräsident, Staldenried  
ALLET Jacques, président de la Bourgeoisie, Sion  
ANDENMATTEN Erich, Gemeindepräsident, Saas-Almagell  
BAILLIFARD Pierre, député, Bruson  
BLATTER Joseph, Sion  
BLOETZER Peter, Ständerat, Gemeindepräsident, Visp  
BORGEAT Jérôme, président, Vernayaz  
D' BORTER Willy, Grossrat, Brig-Glis  
BRANTSCHEN Viktor, Gemeindepräsident, Randa  
BRUCHEZ Lucien, Député, Verbier  
CARLEN Paul, Grossrat, Reckingen  
CHEVRIER Emmanuel, député, Sion  
CHRISTINA Johann, Gemeindepräsident, Eischoll  
CLAUSEN Richard, Grossrat, Stadtrat, Brig-Glis  
COMBY Bernard, conseiller national, Saxon  
CRETZAZ Bruno, député, Mase  
DARBELLAY Vital, conseiller national, Martigny  
DEBONS Gilbert, président, Sion  
DÉLÈZE Pierre, député, Vétroz  
DORSAZ François, président, Fully  
DUROUX Jean-Paul, président, Saint-Maurice  
EPINEY Simon, conseiller national, Vissoie  
ESCHER Rolf, Stadtrat, Brig-Glis  
FELLAY Paul, député, Fully  
FRANK-METRAUX A.-M., députée-suppléante, Sion  
D' FURGER Peter, Fraktionschef CVPO, Visp  
GAY François, député, Les Valettes/Bovernier  
GEX-FABRY Roger, président, Val-d'Illiez  
GUIDOUX Jean-Pierre, Sion  
GUNTHER Robert, Gemeindepräsident, Zermatt  
HALLENBARTER Hans, Grossrat, Gemeindepräsident, Obergesteln  
HAUSER Brigitte, Grossrätin, Brig-Glis  
HELDNER Walter, Gemeindepräsident, Zeneggen  
HILDBRAND Franz, Nationalrat und Gemeindepräsident, Gampel  
JACQUEMOUD Raymond, député, Evionnaz

JAEGER Caesar, Grossrat, Brig-Glis  
KALBERMATTEN Anton, Gemeindepräsident, Ried-Brig  
KALBERMATTEN Gerold, Gemeindepräsident, Saas-Fee  
KALBERMATTEN Philipp, Gemeindepräsident, Blatten  
KALBERMATTER Franz, Gemeindepräsident, Turmann  
LATTION Antoine, président, Collombey-Muraz  
LEHMANN Anne-Marie, Visp  
LEHNER Alfons, Grossrat, Gemeindepräsident, Wiler  
D' LEIGENER Erwin, Grossrat, Visp  
LORETAN Martin, Grossrat, Leukerbad  
LORETAN Otto G., Gemeindepräsident, Leukerbad  
LOVISA Raoul, député, Orsières  
LUJET Pierre-Albert, député, St-Germain/Savièse  
MARGELIST Peter, Grossrat, Baltschieder  
MARTY Herbert, Grossrat, Ringacker, Leuk-Stadt  
MATHIEU Regina, Grossrätin, Gemeindepräsidentin, Leuk-Stadt  
METTAN Nicolas, président, Evionnaz  
MEYER Richard, député, Sion  
PENON Guy, président, Vétroz  
PREMARD Bernard, député, Choëx s/ Monthey  
D' PFAMMATTER Otto, Grossrat, Naters  
REY-BELLET Jean-Jacques, député, Saint-Maurice  
ROCH Claude, président, Port-Valais, Le Bouveret  
SAVIOZ André, président, Signèsa/Ayent  
SCHALBETTER Martin, Grossrat, Gemeindepräsident, Termen  
SCHMID Odilo, Vizepräsident, Grossrat, Brig-Glis  
SCHMIDHALTER Paul, Nationalrat, Brig-Glis  
SCHNYDER Wilhelm, Präsident, Steg  
SCHWERY Michel, Président, Saint-Léonard  
SCHWERY-CLAVIEN Geneviève, députée, Miège  
STOFFEL Alex, Grossrat, Gemeindepräsident, Visperterminen  
TONOSSI Louis-F., président, Venthône  
TRUFFER Stefan, Grossrat, St. Niklaus  
VENETZ Beat, Gemeindepräsident, Saas-Balen  
VOIDE Guy, président du PDC, Martigny  
VOUILLAMOZ Cyrano, député, Saxon  
WALKER Richard, Gemeindepräsident, Naters  
WYSSEN Clemenz, Grossrat, Agarn  
ZURBRIGGEN Charly, Grossrat, Grig-Glis

Sion, le 23 mars 1992

la douceur à fleur de peau

Charles Herrick Keck

11, RUE DE LA PORTE - NEUVE  
TEL. 027 / 23 62 53  
SION-VS

CUIR ET FOURRURE  
GARDIENNAGE - NETTOYAGE  
REPARATION - TRANSFORMATION

## LA FONDUE CHINOISE à Fr. 16.-

Mais oui, c'est possible!

Servie avec: viande de bœuf, sauces maison, frites et salade

● Il est prudent de réserver au (027) 36 13 46 - Fam. Antoine Georges-Gay ●

CAFÉ-RESTAURANT DES VERGERS - Av. des Vergers 25 - 1963 VÉTROZ

# INFO IMMOBILIER

### APPARTEMENTS A LOUER

LIEU	SURFACE	QUALITÉS	LIBRE DÈS...	PRIX	CONTACT
MARTIGNY	Studio	30 m <sup>2</sup> , quartier tranquille	1 <sup>er</sup> avril	600.— ch.c.	Gianadda & Guglielmetti SA (026) 22 31 13
MARTIGNY	4 p. 1/2	quartier tranquille	1 <sup>er</sup> mai	1355.— ch.c.	Gianadda & Guglielmetti SA (026) 22 31 13

### LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER

LIEU	SURFACE	QUALITÉS	LIBRE DÈS	CONTACT
MARTIGNY	5 p.	2 min. de la gare, 2 places de parc, garage	1 <sup>er</sup> mai	Vaudoise Ass. Roduit-Carron (026) 22 43 93
MARTIGNY	3 p.	immeuble neuf «Moya-Gare»	1 <sup>er</sup> mai	Vaudoise Ass. Roduit-Carron (026) 22 43 93

**NOUVEAU** Cette rubrique INFO IMMOBILIER est ouverte à toutes les agences et régies immobilières ainsi qu'aux privés au prix de Fr. 30.— la ligne. Parution: dans toutes les éditions du mardi et du vendredi. S'adresser à **ofa** Orell Fussli Publicité SA

Rue de la Délèze 27 - 1920 Martigny 1 - Tél. (026) 22 56 27 - Fax (026) 22 15 17

par Adolphe Ribordy

Les élections régionales et départementales françaises ont envahi l'actualité et polarisé, dans un pays ultracentralisé, l'attention. La démission du président, des législatives anticipées, la démission du gouvernement, ont été réclamées.

Bizarre attitude.

Imaginez un instant que les cantons des Grisons et de Genève changent de majorité et que, dans la foulée, on demande la démission du Conseil fédéral!

Bon, chaque pays a ses mœurs politiques et c'est bien ainsi.

Pourtant, tout au long de cette campagne et des commentaires entourant les résultats, il fut question du mode de scrutin.

Proportionnel ou majoritaire?

Les petites formations et celles en perte de vitesse veulent la proportionnelle, les plus fortes le système majoritaire.

Une logique de parti.

Le Valais connaît bien ce type de revendications, puisqu'une initiative des partis minoritaires demande la proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat et que, jusqu'ici, la majorité n'en voulait pas.

Mais voilà que depuis les dernières élections fédérales où le PDC a laissé des plumes, on parle même dans ces milieux de l'introduction de ce système.

Le débat est donc bien le même qu'en France.

Dans une démocratie, la possibilité donnée à toutes les forces politiques de se faire entendre et élire est juste. Le système proportionnel est donc un progrès.

Cela dit, il faut gouverner, une fois les élections faites. On a donc un peu partout fixé un quorum, un brin de majoritaire ou, plus concrètement, les partis travaillent sur un programme gouvernemental.

Il faut surtout éviter, dans ce débat, de confondre la fin avec les moyens.

## Moins de classes d'école

## Syndicat des enseignants consterné

Le nombre de classes d'école sera réduit en Valais à la rentrée 1992. Restrictions budgétaires obligent, le Gouvernement cantonal a arrêté une série de mesures d'économie touchant à l'enseignement. La Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais (FMEF) s'est dite consternée par ces mesures qu'elle déplore. Ainsi, dès la rentrée de septembre 1992, les élèves devront se serrer sur les bancs d'école et les enseignants, eux, se serrer la ceinture. Les mesures décidées atteignent en priorité les

enfants en difficulté ainsi que les régions à faible densité de population, a estimé la FMEF dans un communiqué.

La FMEF exige que ces mesures, qu'elle qualifie d'« inutile et dommageable marche en arrière », se limitent à l'année scolaire 1992-1993. Le syndicat craint également que ces mesures soient encore aggravées par le rapport que doit rendre une autre commission chargée d'étudier les mesures d'économie possibles.

Tous les secteurs de l'enseignement sont touchés, de l'école infantine à l'école d'ingé-

nieurs. Le gros morceau de ces mesures d'économie — au total 3 millions de francs pour l'année civile 1992 et 9 millions pour l'année scolaire 92-93 — est constitué par la réduction du nombre de classes.

D'autres mesures interviennent, telles que la réduction des décharges accordées à certains enseignants. Le gouvernement entend maintenir les acquis pédagogiques. Les décisions gouvernementales devraient, par le sacrifice solidaire de la plupart des enseignants, permettre de conserver l'ensemble des emplois. (ats)

## Rapports Eglises-Etat:

## Une codification dans l'intérêt de tous

La loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat dans le canton du Valais (LREE) vient à temps. Il a fallu modifier, dans le sens de la simplification, l'article constitutionnel voté en 1974 pour qu'une loi d'application puisse être adoptée par le Grand Conseil.

En 23 articles (la concision est ici gage de simplicité), la loi qui est soumise au peuple cette fin de semaine apporte de la clarté dans les rapports entre les Eglises et l'Etat tout en garantissant la liberté de conscience et de croyance de chaque individu.

Il s'agit d'une loi respectueuse de la liberté et des intérêts des citoyens: chacun peut être exo-

néré de l'impôt de culte ou obtenir une réduction de l'impôt ordinaire sur requête écrite, sans indication de motifs.

Cette loi ne méconnaît pas les intérêts des deux Eglises reconnues, catholique et réformée. Elle les autorise à s'organiser librement et ne fait intervenir financièrement les collectivités publiques que pour autant que les Eglises ne peuvent subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens. A cet égard, la nouvelle législation a le mérite de placer l'Eglise réformée évangélique du Valais sur pied d'égalité avec l'Eglise catholique.

L'intérêt des communes a été pris en considération. Leurs

obligations financières, limitées aux frais de culte, sont définies avec précision, de même que le domaine d'intervention du canton. Les communes disposeront d'un pouvoir d'examen portant sur la comptabilité des paroisses. Elles pourront conclure des conventions avec ces dernières et financer leurs contributions soit par la voie budgétaire, soit par la perception d'un impôt du culte.

La loi qui est soumise au peuple valaisan est moderne en même temps qu'elle est respectueuse des traditions. Elle mérite notre soutien.

JEAN-PIERRE GUIDOUX  
Conseiller communal

## Allocation complémentaire cantonale

## Un soutien bien ciblé!

De plus en plus souvent, les états de dépendance nécessitant une aide à domicile ou dans un home sont à l'origine de difficultés financières importantes. Dans ces cas là, les prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI répondent à une partie des besoins, mais elles ne suffisent pas toujours.

Deux mesures supplémentaires sont proposées dans le décret que nous sommes appelés à voter dimanche prochain.

La première mesure permettra d'élever les limites de revenu au maximum autorisé par le droit fédéral pour le rembour-

sement des frais de séjour dans un home ou en gériatrie, et des frais de soins ou de moyens auxiliaires.

La seconde — et c'est la nouveauté du décret — propose l'introduction d'une allocation complémentaire cantonale. En donnant la priorité au maintien à domicile, cette allocation favorisera une prise en charge non seulement plus économique, mais qui répond encore aux souhaits de la plupart des personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles, entourées des leurs. Autre solution adaptée aux pro-

blèmes de dépendance, le séjour dans un home a connu de sensibles augmentations de coûts, ces dernières années. Ces frais, de plus en plus insupportables pour beaucoup de familles, seront également pris en compte.

L'allocation complémentaire cantonale constitue ainsi un soutien bien ciblé qui permettra d'améliorer le sort de nombreuses personnes âgées parmi les plus défavorisées.

DOMINIQUE GERMANN  
Député-suppléant et directeur de Pro Senectute Valais

## Votations cantonales du 5 avril

## Position de la Chambre valaisanne de commerce

L'érosion de la place économique suisse se poursuit et les conséquences sont clairement visibles: une croissance économique en dessous de la moyenne, une faible augmentation de la productivité, un grand retard à rattraper dans l'adaptation des structures et un taux de chômage qui s'aggrave.

Dérégulation, allègements fiscaux, diminution des charges sociales et libéralisation des marchés resteraient des objectifs.

## Etat-providence

Avec des coûts salariaux au-dessus de la moyenne, des prix fonciers élevés et un taux d'intérêt européen, l'état-providence va pousser encore plus loin le défi.

La sécurité offerte par l'Etat sur

le plan social va aujourd'hui si loin qu'on se soucie de personnes pour lesquelles une aide ne serait en aucun cas à envisager. On entreprend d'inutiles mécanismes de répartition, accompagnés de leur charge bureaucratique, et les entreprises qui financent ce luxe voient leur compétitivité sérieusement diminuée.

C'est dans ce sens que la Chambre valaisanne de commerce s'est opposée à l'initiative des Syndicats chrétiens qui prévoyait une hausse des allocations familiales et l'octroi d'une allocation de ménage mensuelle. Elle demandait une répartition paritaire des nouvelles charges dans le cas d'une hausse des allocations enfants.

Le contre-projet proposé le 5 avril 1992 au peuple valaisan impose des charges supplémentaires exclusivement aux

employeurs. Il en résulte, en plus des baisses de revenus et de l'insécurité conjoncturelle, des charges supplémentaires pour les entreprises. La capacité concurrentielle ainsi que la flexibilité financière nécessaires aux investissements s'en trouveront diminuées et, à long terme, la sécurité de l'emploi sera menacée.

En comparaison avec le reste de la Suisse, le Canton du Valais se trouve déjà aujourd'hui dans le peloton de tête en matière d'allocations familiales. L'acceptation de cette loi le mettrait à la toute première place. Souvenons-nous qu'il faudra, de plus, compter cette année avec une augmentation de la contribution à l'assurance chômage.

CHAMBRE VALAISANNE  
DE COMMERCE

## ARD de Sion en assemblée

L'Association radicale du district de Sion organise une assemblée jeudi 2 avril à 20 heures au Prado à Sion. L'ordre du jour prévoit le renouvellement du comité et les votations cantonales du 5 avril 1992, à savoir Eglise-Etat, allocations familiales et prestations complémentaires.

LE COMITE

## Assemblée de l'ARD de Martigny

L'Association radicale du district de Martigny (ARDM) tiendra son assemblée générale ordinaire jeudi 2 avril à 20 heures à l'ancienne salle de gymnastique de Charrat. A l'issue de la partie administrative, trois exposés seront présentés sur les votations cantonales du 5 avril: Eglises/Etat, allocations familiales aux salariés et aux agriculteurs, loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. L'assemblée sera suivie du verre de l'amitié.

## Position de l'AVIVO

Le décret sur les prestations complémentaires à l'AVS, s'il est accepté par le peuple valaisan, permettra de surmonter les difficultés financières actuellement rencontrées par les personnes âgées hébergées dans des homes ou restant à domicile. Elévation des paliers de revenus des ayants droit et création d'une allocation complémentaire cantonale sont deux mesures appropriées qui ont incité le comité de l'AVIVO-Valais à inviter ses membres, ainsi que toutes les personnes soucieuses du sort des personnes âgées, à déposer un oui convaincu le 5 avril.

## Lois en vigueur

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993 les lois suivantes: loi sur les routes et voies publiques, loi sur l'organisation en cas de catastrophe et de situations extraordinaires, loi sur la procédure et la juridiction administratives, loi sur la BCV et loi d'application de la législation fédérale sur la protection civile et les abris.

## Affaires judiciaires

Durant le mois de février dernier, la Police cantonale a enregistré 332 vols par effractions et 633 vols simples, dont 362 vols de skis.

Il a fallu procéder à 31 interventions en montagne et à 114 interpellations pour infractions contre le patrimoine.

## CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»  
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy  
Rédaction - Administration:  
11, r. du Grand-Verger (1<sup>er</sup> étage), 1920 Martigny  
Case postale 216 - CCP 19-58-3  
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18  
Publicité: ofa Orelli Füssli Publicité SA,  
27, rue de la Déléze  
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17  
Composition:  
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny  
Téléfax 22 92 97  
Impression:  
Impress SA, Sierre

# Fondation Pierre Gianadda

## De Goya à Matisse

Cette exposition de gravures du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, constitue un ensemble prodigieux. Un vrai enchantement pour les amateurs d'estampes. Grâce à la générosité de Léonard Gianadda, qui a accepté de payer la restauration de ces gravures, Martigny jouit de la très grande chance de montrer en premier cette collection enfouie depuis soixante-trois ans dans les archives du legs Doucet.

En mourant, Jacques Doucet, grand couturier parisien et collectionneur, laissait sa fameuse bibliothèque à l'Université de Paris. De 1929 à 1932, j'allais journalièrement, étudiante en histoire de l'art, potasser mes cours, 11, rue Berryer, où les documents de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie étaient infiniment plus accessibles qu'à la Bibliothèque Nationale.

Rue Richelieu, si vous voulez avoir en main une eau-forte de Goya ou une pointe sèche de Mary Cassatt, il fallait attendre longtemps à la Réserve. Chez Doucet, on obtenait tout en deux minutes et l'administration vous laissait la jouissance des pièces sur la table d'un jour à l'autre. De sorte qu'on pouvait étudier dans les conditions les plus agréables, retrouvant d'une séance à la suivante, notes,

cahiers, gravures, comme on les avait laissés la veille... C'était idéal. Cette collection, actuellement à la Fondation Pierre Gianadda, sera ensuite exposée à Paris: c'est tout de même chose assez surprenante qu'une petite ville comme Martigny s'offre le luxe de montrer des chefs-d'œuvre avant les capitales européennes. Les Martignonnais en mesurent-ils toute l'importance?

Que voit-on rue du Forum? Francisco Goya y Lucientes y paraît de profil, l'œil aigu sous son haut de forme bien enfoncé, portrait qui date de 1799. Il ornait un recueil de caricatures politiques: *Los*

*Caprichos*, dont la verve et l'originalité rappellent Hogarth. Cet exemplaire unique est frappé de l'ex-libris du ministre Don Manuel Godoy<sup>2</sup>, favori de la reine, Marie-Louise qui lui fit remettre, par son faible époux Charles IV, les clés du Royaume. Un triste sire...

L'exposition présente plusieurs scènes fort animées dans les arènes.

Goya, très espagnol, était passionné de tauromachie. A son époque, un guitariste aveugle s'était rendu célèbre pour jouer de son instrument en affrontant le taureau et en se laissant emporter sur les cornes de l'animal, ce qui enthousiasmait les foules, Goya y compris. Trois vues des remarquables *Désastres de la guerre*, complètent cet ensemble.

On sait que l'Aragonais, sous le règne de Ferdinand VII, s'expatria en France où il mourut à Bordeaux en 1928. Il influença par sa vigueur, son acuité et sa pénétration psychologique nombre de peintres de son époque et de la suivante, dont Edouard Manet.

Du temps où, à Nice, j'allais

chaque matin rendre visite à Matisse, en convalescence d'une grave opération, il m'entretenait de gravures. Il faut dire que la maladie avait interrompu ses efforts pour illustrer un volume de bibliophilie intitulé *Le florilège des amours de Ronsard* que lui avait commandé l'éditeur Albert Skira.

Couché dans une grande salle de l'Hôtel Régina, qui avait été vendu par étage, l'artiste faisait épingle ses dessins, ses projets, sur les parois de la pièce où était dressé son lit qui se trouvait ainsi au centre de sa propre exposition lui permettant de juger l'effet dans des conditions optimum. C'était pour lui, qui n'avait pas encore la permission de se lever, le moyen de se faire une idée de l'ensemble. Il n'aurait pas pu les étaler sur sa couche, faute de place.

Matisse était un travailleur prodigieux. Chaque jour entre neuf et dix heures, je le trouvais dans un pyjama impeccablement repassé, en train d'épurer les dessins de la veille. Car ces portraits, ces nus féminins,

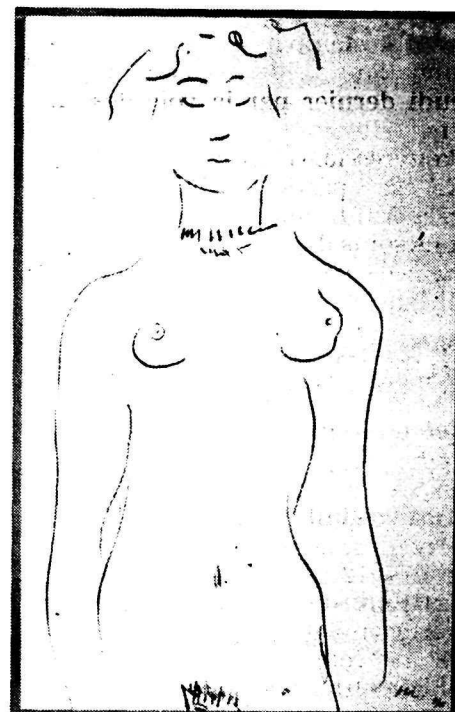
où avec un seul trait l'artiste donne le caractère, étaient le résultat d'une longue préparation (voir illustration). Chaque fois qu'il recommençait une esquisse, il supprimait une partie des traits pour arriver au trait unique. Et quand je le voyais travailler si dur, alors qu'il ne pouvait s'alimenter normalement, j'essayais de modérer son ardeur, tout en admirant son courage.

«Il faut toujours être au travail, aimait-il répéter, pour traduire immédiatement l'inspiration quand elle vous visite.»



Le guitariste aveugle de Goya

(Photo G.A. Cretton)



Nu de Matisse qui ne garde que le trait essentiel.

Le catalogue a choisi *La Lettre* de Mary Cassatt pour couverture et on y trouve des textes des Français Pierre Lelièvre, recteur d'Académie qui précède ceux de Denise Gazier, conservateur à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Monique Sevin, bibliothécaire, et de la Suisse Nicole Minder, du Musée Jenish de Vevey. Un trio de dames des plus compétentes.

MARGUETTE BOUVIER

<sup>1</sup> Une très amusante biographie de Jacques Doucet: *Mystère et splendeurs de Jacques Doucet*, par François Chapon, chez J.C. Lattès, 1984.

<sup>2</sup> Godoi nommé Prince de la Paix, en 1795, après le peu glorieux traité de Bâle entre la France et l'Espagne, faisant perdre à cette dernière Saint-Domingue.



Notre collaboratrice dans le jardin de Matisse à Vence en 1945.

# VILLE DE MARTIGNY

## Romain Didier aux Caves

Le dernier spectacle de la saison aux Caves du Manoir de Martigny aura lieu ce jeudi 2 avril. L'espace culturel accueillera à cette occasion le chanteur français Romand Didier.

## Conterie

Les conteurs du MDA vous attendent à la bibliothèque municipale le 1<sup>er</sup> avril. Deux séances sont prévues: de 16 à 17 heures pour les petits de 4 à 7 ans et leurs accompagnants; de 17 à 18 heures pour les plus âgés.

## Concert, visite commentée et sculpture hélicoptère

Ce soir à 20 h. 15, la Fondation Pierre-Gianadda reçoit l'Orchestre de Chambre Josef Suk de Prague avec, en solistes, Christian Benda (violoncelle) et Josef Suk (violin). Au programme figurent des œuvres de Dvorak, Suk, Dvorak, Bach et Boccherini. Réservation au 22 39 78.

Une visite commentée de l'expo «De Goya à Matisse» est par ailleurs mise sur pied. Les personnes intéressées ont rendez-vous à 20 heures demain mercredi avec Mme de Wolff. Enfin, sachez que la sculpture intitulée «Nucleus de 3 groupes à 4 éléments» a quitté la Fondation Pierre-Gianadda jeudi dernier par la voie des airs.

L'œuvre monumentale de Max Bill est répartie chez son propriétaire bernois, grâce aux bons soins d'un hélicoptère de l'armée suisse.

## Horaire du scrutin

Les votations cantonales auront lieu le prochain week-end. Les citoyens pourront voter à l'Hôtel de Ville vendredi de 17 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 12 heures, ainsi qu'au bâtiment de la Grenette au Bourg samedi de 17 à 19 heures. Le vote par anticipation pourra être exercé au Secrétariat municipal ce mercredi de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30.

## Club des aînés

La sortie surprise aura lieu mardi 7 avril. Départ au Pré-de-Foire à 7 h. 30, devant l'Hôtel du Rhône à 7 h. 35 et sur la place de Rome à 7 h. 40. Les inscriptions sont prises jusqu'au 4 avril auprès de Simone Vouilloz au 22 30 08.

## Amnesty informe

Le groupe de Martigny d'Amnesty International organise jeudi 2 avril, à l'occasion du marché, une vente de pensées en faveur des prisonniers d'opinion.

## Au cinéma

Casino. Ce soir et demain à 20 h. 30: Les nerfs à vif, de Martin Scorsese avec Robert de Niro, Nick Nolte.

Corso. Jusqu'à jeudi à 20 h. 30: Le docteur, de Randa Haines avec William Hurt.

## VALAIS

Colegio Helvetia de Bogota

## Jeunes Colombiens en visite



La délégation colombienne sur le quai de la gare de Martigny en compagnie des représentants du Département de l'instruction publique.

Dans le cadre de la politique fédérale de soutien aux «Ecoles suisses à l'Etranger», le Valais assume, depuis le mois de juin 1986, une fonction de canton de patronage du Colegio Helvetia de Bogota avec le Canton de Berne.

L'établissement scolaire colombien reçoit quelque 700 élèves, du jardin d'enfants à l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré. L'instruction est dispensée en français, en allemand et en espagnol. L'effectif du corps enseignant s'élève à une quarantaine de personnes, dont la moitié de nationalité

suisse.

Une classe du Colegio Helvetia est de passage en Suisse depuis quelques jours. Le Valais a accueilli les élèves le 26 mars pour leur faire découvrir les Alpes. Jeudi dernier, ils ont passé par Sion et Martigny avant de prendre la direction de Verbier et du Mont-Fort. Cette randonnée a été rendue possible grâce au soutien financier du Martigny-Orsières, de Téléverbier, Télénendaz et de l'Office du tourisme de Nendaz. Les jeunes Colombiens quitteront l'Europe le 16 avril à destination de Bogota.

## GYMNASTIQUE

En 1993 à Martigny

## Fête romande en vue

Après Sion en 1965, le Valais aura l'honneur de recevoir la Fête romande de gymnastique en 1993. Cette manifestation, qui se déroule tous les six ans, aura lieu en juin de l'année prochaine à Martigny.

La cité d'Octodure, grâce à ses installations, a été sollicitée par L'Aurore et L'Octoduria. Elle a accepté de prendre en charge cet important rendez-vous gymnique qui aura lieu sur deux week-ends, les 19 et 20 juin (concours individuels), puis du 24 au 27 juin (concours de sections).

Un comité d'organisation a été constitué avec, à sa tête, le conseiller national Pascal Couchepin. Trois vice-présidents ont été nommés.

Les cahiers des charges sont déjà en main des responsables. On peut dire que toute la planification est au point.

Les représentants de l'Union romande de gymnastique ont transmis au comité d'organisation le programme des concours individuels et de sections.

On ne risque pas de se tromper en affirmant que tout sera prêt le jour J à Martigny qui entend bien offrir à ses hôtes romands une parfaite organisation de cette 14<sup>e</sup> édition de la Fête romande de gymnastique. (rgc)

## ASSEMBLEE

Foire du Valais

## L'Avenir de Swiss Alpina

Lors de l'assemblée générale de l'organisation de la Foire du Valais, c'est plutôt Swiss Alpina qui a attiré l'attention des participants. Dans son rapport, le président Raphy Darbellay a relevé que le bilan de «la 5<sup>e</sup> édition de la foire fait état d'une situation instable et toutes les garanties ne sont pas réunies pour un avenir sans nuages». M. Darbellay a évoqué la concurrence représentée par Infratourist de Saint-Gall. Ses responsables entendent mettre sur pied leur foire tous les ans au mois de septembre. Selon M. Darbellay, «si les exposants nous restent fidèles, il n'y aura pas de problème. Mais il est bien évident qu'au cas où ces derniers estiment que deux foires du même type en Suisse, c'est trop et qu'ils choisissent St-Gall, il faudra aviser et remettre en cause la foire de 1993. Mais pour l'instant, nous ne voulons pas songer à cette éventualité». Pour l'édition 1993, prévue du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai, prospectus et autocollants sont d'ailleurs déjà prêts.

Sur un plan statutaire, signalons l'apparition au comité de M. Jean-Claude Constantin appelé à remplacer Ch-Albert Tornay, démissionnaire après 12 ans de mandat. Quant à M. Darbellay, il a été reconduit dans sa fonction de président.

## EXPOSITION

A la Galerie Latour

## Créations d'Alain Arlettaz

Alain Arlettaz expose à la Galerie Latour. «La puissance de nos rêves comme la ténacité de nos souvenirs, angoisses ou émotions peuvent être exprimés par le dessin et la peinture, c'est souvent mon cas: compositions correspondant aux accords subjectifs de formes et de couleurs. Bien que les sujets varient, l'expression colorée de mes tableaux reste toujours la même» note Alain Arlettaz qui présente ses œuvres jusqu'au 26 avril, du lundi au vendredi de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, le samedi de 10.00 à 12.00 et le dimanche de 15.00 à 18.00.



## EXPOSITION

A la Galerie Supersaxo

## Toiles d'Alfredo Camelo Franco

De nationalité colombienne, Alfredo Camelo Franco (Calof) a vécu le calvaire des prisons de son pays en raison de son engagement politique.

Il est non seulement anthropologue, économiste, étudiant en psychologie, artiste peintre, mais encore... réfugié politique dans notre pays.

Autodidacte, Calof présente jusqu'au 20 avril, à la Galerie Supersaxo de Martigny (tous les jours de 15 à 19 heures), une trentaine de toiles. Une partie du produit de la vente sera versée au profit de «Moi pour Toit» le mouvement créé par Christian Michellod.



«Le mariage de Pascale», œuvre de Calof.

## SPORTS

Week-end chargé

## Résultats en cascade

Football. Coupe de Suisse: Savièse-Sion 1-5. Au prochain tour (16 avril), Sion recevra Küssnacht (2<sup>e</sup> ligue). 1<sup>re</sup> ligue: Collex-Bossy-Martigny 1-1 (but de Lemic sur pénalty), Fully - Concordia 2-1 (buts de Thétaz et Beretta), Renens-Monthey 1-2. 2<sup>e</sup> ligue: Bramois-Brigue 0-1, Lalden-Grône 4-3, Naters-St-Gingolph 3-0, Salquenen-Chalais (R), Vouvry-Chamoson 4-0, Leytron-Grimisuat 1-0.

Basketball. St-Prex - Monthey 71-92, Sion WB - Villars-sur-Glâne 89-96. Promotion en LNB: Martigny-Viganello 78-71. Hockey sur glace. Promotion en LNA: Martigny - Bulach 4-2, Lyss - Coire 5-5, Ajoie - Olten

5-3. Ce soir: Bulach - Ajoie, Coire - Martigny, Olten - Lyss.

Relégation en 1<sup>re</sup> ligue: Neuchâtel - Sierre 4-6.

Ski alpin. William Besse a remporté deux titres de champion suisse (Super-G et descente) dans le val d'Anniviers. Pour leur part, Chantal Bournissen et Heidi Zurbriggen ont respectivement remporté le titre de descente et du combiné.

Lutte. Lors du tournoi de Willisau, les jeunes du Sporting se sont à nouveau distingués: José Copt (3<sup>e</sup> en 45 kg), Gaetan Paccolat (3<sup>e</sup> en 50 kg), Jean-Noël Copt (2<sup>e</sup> en 57 kg), Fernand Copt (5<sup>e</sup> en 62 kg), Killyann Paccolat (1<sup>er</sup> en 74 kg)

## MARTIGNY

A l'avenue de la Gare 52

## Ouverture d'une confiserie

A l'Avenue de la Gare 52, une nouvelle confiserie a ouvert ses portes la semaine dernière. Elle est exploitée par le Martignerais Stéphane Jacquérioz qui n'est de loin pas un néophyte dans la branche. Il a notamment travaillé aux côtés de M. et Mme Burnier, permettant à la confiserie du même nom de se tailler une solide réputation dans le petit monde des chocolatiers et confiseurs.

Avec l'expérience acquise au fil des ans, nul doute que Stéphane Jacquérioz a misé juste en se mettant à son compte. Ses créations artisanales (spécialités au chocolat, glaces maison notamment) vont faire tilt.



Stéphane Jacquérioz et son épouse Pascale.

## DOSSIER

# Les atouts linguistiques des cadres romands face à l'Europe

1. La nécessité de la connaissance des dialectes alémaniques par les Romands est une controverse dépassée à l'heure de l'ouverture du grand marché économique européen

Un article paru dans le *Nouvel Quotidien* du 27.11.91, sous le titre «A Zurich, les jeunes Romands se font désirer», mentionnait que les jeunes Romands ont une réticence à traverser la Sarine. Il relatait notamment l'avis de chefs du personnel suisses-alémaniques: «L'allemand des jeunes Romands est souvent détestable et leur désir de l'apprendre pire encore. Une connaissance minimale de l'allemand est indispensable dans la plupart des entreprises de format national.»

«Certaines spécialisations pour nos cadres ne se font qu'à Winterthur, où les Romands ne viennent pas volontiers. De ce fait, nous sommes obligés d'affecter des Alémaniques aux postes à responsabilités dans nos agences romandes, ce qui est perçu comme une colonisation. Mais nous ne demandons pas mieux que de former des *franco-phones*.»

«Au moment du recrutement, nous mettons désormais un fort accent sur la détermination des candidats à investir des efforts dans le bilinguisme.»

Ces appréciations de la part de chefs du personnel de la Suisse alémanique sont peu élogieuses vis-à-vis des futurs cadres suisses-romands.

Or, cette vision suisse-alémanique sur les connaissances linguistiques des jeunes cadres romands est celle d'un autre âge. Elle était peut-être partiellement valable il y a vingt ans encore, mais elle ne le sera définitivement plus d'ici quelques années.

La libre circulation des personnes en Europe aura pour effet de faire sauter le carcan de la barrière dialectale pour les jeunes cadres romands. Les cadres actuels et futurs de la Suisse romande auront une plus grande liberté professionnelle. Sur le plan linguistique, ils seront moins tributaires des directives de l'économie suisse-alémanique.

Les futurs jeunes cadres de la Suisse romande pourront notamment parfaire leurs connaissances scolaires de l'allemand (*Hochdeutsch*) en suivant des cours et stages linguistiques dans des régions d'Europe où l'allemand est une réelle langue maternelle parlée, sans déformation dialectale (telles les régions de Hanover, Weimar, Cottbus, Berlin). Ils pourront offrir ensuite leurs connaissances linguistiques à l'économie européenne.

2. La perte d'importance de langues qui prétendent actuellement encore à une certaine universalité

Le développement scientifique et ses applications techniques, l'instantanéité des communications à l'échelle mondiale, les facilités des voyages et la mondialisation de l'économie font éclater le mythe de l'importance des langues «universelles».

Celles-ci sont de plus en plus mises en concurrence en fon-

tion de leur utilité économique, sociale, artistique ou scientifique.

De plus, de nouveaux «langages» ont surgi: mathématique, informatique, scientifiques (biologie, physique, chimie, etc.) et même le bilinguisme électronique.

Chaque individu maîtrise, du moins oralement, sa langue maternelle, que ce soit par exemple le français, un dialecte alémanique, le russe, l'arménien, le chinois, l'allemand, l'anglais ou l'arabe.

Il fait l'effort d'apprendre désormais une (ou plusieurs) autre langue en fonction de l'utilité professionnelle ou privée qu'il lui accorde personnellement. Le caractère universel d'une langue est dès lors tout relatif.

3. L'importance du maintien de la langue maternelle

Le grand marché européen et la mondialisation de l'économie auront pour effet de renforcer le «besoin individuel de différence», le maintien de l'identité régionale, pour éviter l'uniformisation et pour maintenir ainsi la liberté individuelle.

Est-ce à dire que les Suisses alémaniques abandonneront peu à peu leurs dialectes sous l'effet de l'intégration européenne?

Non, les dialectes alémaniques garderont toute leur valeur à l'échelle régionale et familiale. Ils se transmettront de génération en génération, aussi longtemps que la volonté d'indépendance existera.

En Suisse romande, les dialectes ancestraux, aux consonances chantantes et douces, ont été abolis dans le canton de Vaud depuis mai 1806 sous l'effet de la politique centralisatrice européenne napoléonienne et des personnalités politiques rentrées de Paris lors de l'indépendance vaudoise. Aujourd'hui, les dialectes de la Suisse romande ne sont plus guère vivants à l'exception de rares régions (en Gruyère, en Valais, dans le Jorat et le Jura).

Pourquoi faudrait-il, plus de 180 ans après cette interdiction, inciter les cadres Romands à apprendre un dialecte alémanique?

Partout dans les pays francophones on assiste actuellement à un renforcement de l'identité régionale (Canada, Wallonie, Suisse romande), plus accentuée encore dans les anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire. Même à Paris, les éditions Larousse ont publié un dictionnaire de l'argot.

4. La connaissance du «Hochdeutsch»

L'annuaire 1991 de la Nouvelle Société Helvétique (NSH) a réuni les textes d'une trentaine d'auteurs du thème: «La Suisse face à ses langues». Beaucoup de ces auteurs alémaniques expriment leur fierté et leur admiration pour les dialectes alémaniques, mais n'en concluent pas moins que la situation actuelle incite leurs compatriotes à se remettre au «Hochdeutsch», non pas pour les beaux yeux des Romands, mais pour l'Europe! L'allemand va y prendre un essor indiscutable.

Ainsi, les cadres de la Suisse romande et leurs collègues de la Suisse alémanique auront un objectif linguistique commun en vue de leur intégration dans l'Europe nouvelle: renforcer encore leurs connaissances de l'allemand, du «Hochdeutsch».

Cet objectif commun aura même un double effet: à la fois faciliter l'impact économique suisse à l'intérieur de la sphère allemande de l'Europe et simultanément fortifier les contacts et les liens à l'intérieur même de la Suisse entre Romands et Alémaniques, précisément en évitant la barrière des dialectes.

5. Les connaissances linguistiques des cadres de la Suisse romande

Bases  
L'enquête est basée sur 2500 dossiers de cadres domiciliés en Suisse romande, déposés c/o Sélécadres - J.-E. Balmat, Management Conseil, Lausanne.

Une enquête de cette importance sur les connaissances linguistiques des cadres d'entreprise de la Suisse romande n'a, à notre connaissance, jamais été effectuée à ce jour. Ces cadres ont une rémunération annuelle brute minimale de Fr. 100 000.—

L'échantillon est structuré comme suit:

En fonction de l'âge

18%	jusqu'à 35 ans	} 65%
19%	de 36 à 40 ans	
29%	de 41 à 46 ans	
20%	de 47 à 50 ans	
14%	de 51 ans et plus	

En fonction de la langue maternelle

70%	cadres de langue maternelle française
12%	cadres bilingues: français et dialecte alémanique
9%	cadres suisses-alémaniques
9%	cadres étrangers avec permis C

## ● Première statistique:

Connaissances linguistiques de 2500 cadres de la Suisse romande, toutes langues maternelles confondues

LANGUE parlée/écrite	Couramment	Assez bien	Cumul	Scolaire ou pas du tout
FRANÇAIS	96,0%	3,0%	99,0%	1,0%
DIALECTE	27,5%	11,0%	38,5%	61,5%
ALLEMAND	44,5%	29,0%	73,5%	26,5%
ANGLAIS	53,5%	24,5%	78,0%	22,0%
ITALIEN	11,0%	10,0%	21,0%	79,0%
ESPAGNOL	7,0%	6,0%	13,0%	87,0%

Degré de connaissance (en % de la langue maternelle):  
Couramment = 80 à 100%; assez bien = 60 à 79%; scolaire = moins de 60%.

Constatations

- 27,5% des cadres parlent et comprennent couramment le dialecte suisse-alémanique, 11% assez bien et 61,5% s'en désintéressent.
- Chaque cadre connaît couramment une langue étrangère, avec une priorité de 8% pour l'anglais par rapport à l'allemand.

— 16% des cadres connaissent couramment une deuxième langue étrangère et 69% assez couramment.

— 15% seulement connaissent scolairement ou pas du tout une deuxième langue étrangère.

Ainsi, les cadres de la Suisse romande sont, dans leur majorité, capables d'aborder le grand marché européen en 3 langues: le français, l'anglais et l'allemand; quelques-uns encore en italien ou en espagnol.

Toutefois, un effort complémentaire est nécessaire à 69% des cadres pour améliorer leur deuxième langue étrangère et passer du niveau «assez bien» à celui de «couramment».

Il existe cependant une lacune linguistique en Suisse roman-

de, comme probablement en Suisse alémanique: le très faible pourcentage de la connaissance courante de l'italien, de l'espagnol et du portugais (en Suisse romande environ 6%).

Il n'y a toutefois pas là un danger pour l'économie du pays, car la plupart des enfants d'immigrés italiens, espagnols et portugais qui ont suivi leur scolarité en Suisse romande sont bilingues. Leur engagement en tant que futurs cadres compensera cette déficience.

## ● Deuxième statistique:

Connaissances linguistiques des cadres romands de langue maternelle française uniquement

LANGUE parlée/écrite	Couramment	Assez bien	Cumul	Scolaire ou pas du tout
DIALECTE	15,3%	14,4%	29,7%	70,3%
ALLEMAND	35,0%	35,7%	70,7%	29,3%
ANGLAIS	48,5%	27,4%	75,9%	24,1%
ITALIEN	6,5%	10,7%	17,2%	82,8%
ESPAGNOL	5,0%	4,7%	9,7%	90,3%

Ainsi, 30% des cadres de langue maternelle française ont une connaissance scolaire ou nulle de l'allemand et 24% de l'anglais.

70% de ces cadres ne connaissent pas du tout un dialecte alémanique; 15% le parlent et le comprennent couramment.

## ● Troisième statistique:

Ecart entre les connaissances linguistiques des cadres suisses-alémaniques domiciliés en Suisse romande et celles des cadres de langue maternelle française:

Connaissances linguistiques: couramment et assez bien

LANGUE	Cadres suisses-alémaniques domiciliés en Suisse romande	Cadres romands de langue mat. française	Ecart
ALLEMAND	100,0%	70,7%	29,3%
FRANÇAIS	97,1%	100,0%	2,9%
ANGLAIS	85,7%	75,9%	9,8%
ITALIEN	23,8%	17,2%	6,6%
ESPAGNOL	13,8%	9,7%	4,1%

## ● Quatrième statistique:

Degré des connaissances linguistiques des cadres de la Suisse romande par catégories professionnelles

BASE GLOBALE: 2500 cadres

Secteurs professionnels	Maîtrise des langues étrangères par secteur professionnel et niveau de connaissance (en %)														
	DIALECTE				ALLEMAND				ANGLAIS						
	3	2	3+2	1	—	3	2	3+2	1	—	3	2	3+2	1	—
Industrie: technique et experts techniques	14	13	27	9	64	29	13	42	21	37	38	28	66	19	15
Industrie/commerce (commercial)	24	12	36	7	57	44	30	74	18	8	56	22	78	9	13
Administr. générale	14	14	28	12	60	34	39	73	18	9	48	31	79	12	9
Service financier (hors banque)	18	11	29	9	62	38	36	74	16	10	64	22	86	10	4
Service comptable	16	9	25	7	68	27	36	63	29	8	44	29	73	17	10
Banque	19	12	31	9	60	36	34	70	22	8	64	23	87	6	7
Assurance	19	18	37	7	56	31	40	71	24	5	22	31	53	35	12
Fiduciaire	17	—	17	11	72	22	33	55	39	6	39	28	67	33	—
Informatique	15	11	26	7	67	34	33	67	22	11	65	29	94	3	3
Immobilier	17	12	29	8	63	34	26	60	26	14	32	29	61	17	22
Génie civil	21	10	31	4	65	40	19	59	29	12	31	27	58	24	18
Hôtellerie	35	12	47	12	41	57	31	88	4	8	54	38	92	4	4

Degré des connaissances:

- 3 = couramment
- 2 = assez bien
- 3+2 = Total (couramment + assez bien)
- 1 = scolaire amélioré
- = pas du tout

Cette quatrième statistique permet de constater que les cadres d'entreprises de la Suisse romande sont aussi pragmatiques que leurs collègues de la Suisse alémanique. Ils perfectionnent leurs connaissances linguistiques en fonction des impératifs de leur profession et de leurs objectifs de carrière, mais pas nécessairement en fonction des objectifs de leurs employeurs! S'ils estiment que l'amélioration de leurs connaissances linguistiques est nécessaire, ils fournissent volontiers l'effort demandé et y parviennent fort bien, mais pas obligatoirement à partir de stages en Suisse alémanique.

## Constatation finale

La Suisse possède une importante richesse économique latente: le capital de connaissances linguistiques professionnelles de ses cadres. Elle peut se diriger avec confiance vers les nouvelles orientations économiques qui s'annoncent pour cette décennie. Le «savoir-faire» professionnel et la créativité dynamique de ses ressources humaines peut s'appuyer sur un «capital d'appoint» indispensable: la capacité des cadres domiciliés en Suisse romande de communiquer et de se faire comprendre professionnellement dans le nouvel environnement industriel, commercial et de services créé par le grand marché européen. Latout linguistique de ses cadres permet à la Suisse romande de jouer le rôle d'une des principales plaques tournantes de l'essor économique de la nouvelle Europe multilingue.

JEAN-ADRIEN LAVANCHY  
Dr ès sc. économiques

Garden-centre  
d'Uvrier: 1 an

Exploité par Andréfleurs-Faïss SA, le garden-centre d'Uvrier a soufflé sa première bougie vendredi dernier en présence de plusieurs membres du Conseil d'administration et de la direction de la société. Le garden-centre occupe une surface de 6000 mètres carrés sur le terrain du centre commercial Magro d'Uvrier. Ce centre horticole, le plus grand du Valais, propose un vaste choix d'articles et de produits relatifs à la décoration intérieure et à l'aménagement de jardins. TropiZoo, le secteur animalier, rencontre un vif succès auprès des visiteurs. Rappelons que le garden-centre sert de cadre à une importante animation (expositions, conférences) ayant trait aux fleurs et à la nature en général.

Expo au Château  
de Villa

Le Château de Villa à Sierre abrite du 4 avril au 3 mai 1992 une exposition de l'artiste saint-gallois René Feurer, intitulée «Élégies de Duino». Le vernissage aura lieu le 3 avril dès 18 heures et l'exposition sera visible du mardi au dimanche de 15 à 19 heures. Une rencontre avec l'artiste est prévue le 14 avril à 19 heures.

Théâtrissimo  
à Chalais

A l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, la Société de développement Edelweiss de Chalais organise Théâtrissimo les 3 et 4 avril prochains. Vendredi 3 avril à 20 h. 30 à la salle de chant de Réchy, la troupe théâtrale de Martigny-Croix interprétera «La bonne adresse», de Marc Camoletti. A 23 h. 30, l'humoriste Philippe Abbet prendra le relais. Le lendemain à 14 heures, toujours à Réchy, un spectacle pour enfants «Rose et Aribaldi attrapent la lune» sera présenté par Nanette et Mads Olsen. Enfin, samedi 4 avril à 20 h. 30 à la salle polyvalente de Chalais, L'Edelweiss jouera «La femme du boulanger», de Marcel Pagnol.

Yves Louyot  
à Monthey

Prêtre, poète, éducateur, psychologue et chanteur, Yves Louyot se produira vendredi 24 avril à 20 h. 30 au P'tit Théâtre de la Vièze à Monthey. Auparavant, il se sera entretenu avec des travailleurs sociaux au Foyer franciscain de Saint-Maurice sur l'initiative du Foyer l'Etape de Collombey.

## Les décès

M. Henri Meyer, 65 ans, Sion; Mme Lucie Devanthéry, 76 ans, Chalais; M. Germain Coudray, 80 ans, Chamoson; M. Didier Coppey, 33 ans, Magnot; Mme Marie Berclaz, 80 ans, Sierre; Mme Emma de Werra, 80 ans, Loèche; M. Jean-Charles Schmid, 64 ans, Vex; Mme Colombine Gaillard, 79 ans, Martigny; M. Gilbert Troillet, 69 ans, Sion; Mme Angélique Torrent, 92 ans, Arbaz; M. Jules Ecuyer, 81 ans, Bex; Mme Euphémie Debons, 79 ans, Savièse; Mme Lucie Briguet, 65 ans, Lens; Mme Rosa Vurlod, 87 ans, Aigle.

## SIERRE

Cité en fête

## Sierre fête son conseiller d'Etat



Serge Sierro entouré de ses collègues du Conseil d'Etat défilant fièrement dans sa ville.

L'esprit de la cité du Soleil a marqué la journée de réception de M. Serge Sierro, nouveau conseiller d'Etat. Gentillesse, gaieté, humour, étaient de la partie vendredi alors que tous les corps constitués de la république, ceux de la ville de Sierre et la population, fêtaient le nouveau magistrat.

Comme il est de tradition, cortège et discours furent les moments forts de cette journée. Il fut bien évidemment longue-

ment question de l'homme fêté ce jour-là, de son enfance, de sa jeunesse, de sa prometteuse carrière politique.

On retiendra surtout les propos près des gens du nouveau magistrat, les signes de la main aux aînés de la ville, l'hommage discret à sa compagne Catherine qui lui donnera un enfant en juillet prochain.

Lors du repas, les chefs de groupes féliciteront l'élu, piquant au passage les responsa-

bles politiques, montrant de la sorte une indépendance d'esprit qui tranche avec le conformisme habituellement de mise. Il fut aussi beaucoup question de la succession de M. Serge Sierro à la tête de la ville.

Les affiches omniprésentes et la présence des candidats y contribuèrent.

Une fête comme les aiment les Valaisans qui se reconnaissent dans l'un des leurs appelé aux plus hautes fonctions.

## CRANS-MONTANA

100<sup>e</sup> anniversaire de la station

## Un événement populaire d'envergure en 1993

Les Sociétés de développement de Crans et de Montana oeuvrent de concert en vue de la mise sur pied des festivités liées au 100<sup>e</sup> anniversaire de la station du Haut-Plateau en 1993.

Un comité exécutif a été mis en place avec, à sa tête, M. Jean Clivaz. Deux objectifs ont d'ores et déjà été arrêtés: la participation de la population locale à l'événement et la collaboration entre les groupements et sociétés de deux stations.

Lors d'une récente conférence de presse, les organisateurs ont présenté les multiples aspects de la commémoration.



Le passé et le présent de Montana-Crans seront évoqués en 1993.

(Photo Dubost)

Les festivités démarreront le 3 janvier par un grand rassemblement populaire. Les rencontres en tout genre (représentations théâtrales, projection de films, animation en plein air, cortège en août, concours de décoration) se succéderont jusqu'en septembre.

Des aménagements sont prévus. On projette ainsi la création du sentier du 100<sup>e</sup> ainsi que la mise en eau du bisse du Roh. Un budget de l'ordre de Fr. 600 000.— a été arrêté. Il devrait permettre l'organisation de festivités appelées à connaître un retentissement certain l'année prochaine en Valais.

## MASSONGEX

OIDC en assemblée

Parlement  
chablaisien?

Lors de son assemblée générale, l'organisme intercantonal du Chablais (OIDC), le président de Monthey Alain Dupont a proposé l'achat des 45 hectares du Futuroscope de Collombey en vue de l'implantation d'une zone industrielle chablaisienne.

La démarche pourrait se concrétiser suite à la création d'une sorte de Parlement chablaisien, idée émise à cette séance et qui sera débattue lors des séances du comité de l'OIDC.

Le projet de construction d'un dépôt de déchets carnés à la Satom a fait l'objet de discussions.

## GYMNASTIQUE

AVGF  
à Monthey  
Journée des  
Individuelles

La SFG La Gentiane de Monthey et l'AVGF ont organisé dimanche la Journée des Individuelles. En après test 6, Isabelle Guex (My-Octoduria) l'a emporté devant ses camarades de club Géraldine Monnet et Cynthia Jordan. En gymnastique test 4 AVGF, c'est Sophie Menoud, de Pont-de-la-Morges, qui s'est imposée, en test 3 Nancy Farinet (Conthey), en test 2 Maria Soldado (Conthey) et en test 1 Marina Rebord (My-Aurore). En catégorie libre, la victoire est revenue à Josy Cannistras, de Sion-Fémina.

## VOUVRY

Le 3 avril  
à 20 h. 15

## Spectacle de Djinn Djow

Fondé en août 1989 par Vincent Zanetti, le Djinn Djow s'est peu à peu agrandi et transformé.

Ainsi, en mars 1992, la troupe présente un nouveau spectacle comprenant quatre danseuses et trois musiciens.

Formés par quelques-uns des plus grands noms de la danse et de la percussion ouest-africaines, les artistes sont soumis à un entraînement régulier et voyagent pour parfaire leur formation.

La troupe entend ainsi se donner les moyens de travailler dans des conditions toujours plus professionnelles afin de présenter des prestations va-

riées susceptibles de toucher des publics différents.

A Vouvry, vendredi 3 avril à 20 h. 15 à la salle Arthur-Parchet, la troupe présentera son nouveau répertoire avec les danseuses Anne-France Brunet, Tonia Schilling, Stéphanie Albuquerque et Saloua Nicollérat. Aux percussions, Vincent Zanetti sera entouré par Christophe Erard et Pierrrot Bressoud. Au programme, des rythmes et des chorégraphies inspirés des répertoires traditionnels du Sénégal, de la Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Le prix d'entrée est de 15 francs (adultes) et 5 francs (enfants).

## DE MARTIGNY A SION

## Première pour AFITEC

L'Association de financement Télévision et Cinéma (AFITEC) et ses nombreux partenaires ont organisé vendredi à Sion leur première manifestation publique. A cette occasion, les nombreux invités ont pu assister à la projection de l'épisode suisse de «La Saga d'Archibald», intitulé «Les Gorges du Diable», avec Daniel Gelin dans le rôle principal. Rappelons qu'AFITEC est une association née sous l'impulsion des Productions Crittin & Thiébaud SA. Le groupement entend valoriser les potentialités valaisannes en matière de cinéma et de télévision.

## Curling à Verbier

La 9<sup>e</sup> édition du Tournoi international de curling de Verbier verra la participation de 32 équipes en provenance de Suisse romande et de France. Les premières pierres seront lancées le vendredi 3 avril à 10 h. 15. La compétition se poursuivra samedi et dimanche. L'épreuve est placée sous le patronage du maître-queue Roland Pierroz.

## Trois Valaisans diplômés

La Suisse compte seize nouveaux experts diplômés en constructions techniverrières. Les examens ont eu lieu à Rüslikon, dans le canton de Zurich. Trois Valaisans figurent parmi les lauréats: Guy Barman (Sierre), Pierre Gualino (Martigny) et Bernard Perrier (Haute-Nendaz). Félicitations à tous les trois.

## Ça bouge au CRAC!

Gérard Crettaz et Jean-Luc Monnet ont fait paraître le programme des manifestations qui auront pour cadre le CRAC de Riddes ce printemps. Pour l'heure, l'espace culturel riddan abrite une exposition d'Erica Paulin, visible jusqu'au 15 mai les vendredis, samedis et dimanches de 14 à 17 heures. Tout au long de la saison, les spectacles d'humour, de magie et de variétés se succéderont à un rythme soutenu. Le CRAC accueille ainsi Philippe Abbet et Dominique Caprara (1<sup>er</sup>, 8 et 22 à 20 h. 30), Pierrette Laffineuse et ses chansons libertines (29 à 22 heures) et Vick Parker le chanteur (30 à 21 heures). Renseignements au (027) 86 29 91.

## Combat de reines

Le Syndicat des propriétaires-éleveurs de Vétroz a organisé dimanche le premier combat de reines de la saison. Quelque 200 lutteuses se sont affrontées. En 1<sup>re</sup> catégorie, la victoire est revenue à «Promesse», de Michel Gaillard, à Ardon. En 2<sup>e</sup> catégorie, c'est «Vénus», de Jean-Charles Dessimoz, Conthey, qui l'a emporté.

## Conférence sur le sida

Jeudi 2 avril à 20 heures, la bâtiment scolaire de Sembrancher servira de cadre à une conférence sur le sida et les maladies tropicales. Cette rencontre sera animée par le Dr Toan.

## FULLY

## Syndicats chrétiens

## Résolution votée

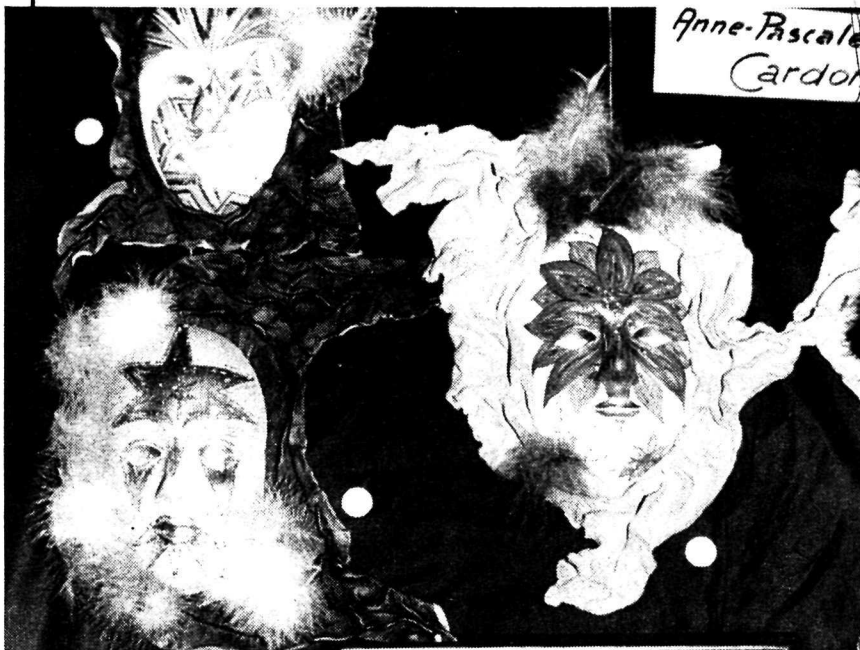
Réunis en congrès à Fully sous la présidence de M. Guy Vaudan, les délégués de l'arrondissement des syndicats chrétiens de Martigny et environs ont adopté une résolution dans laquelle ils prennent acte des résultats positifs obtenus dans divers secteurs professionnels valaisans concernant le renouvellement et les améliorations des Conventions collectives et des contrats-type.

Ils invitent par ailleurs le peuple à voter oui lors de la votation cantonale du 5-avril relative à la modification de la loi sur les allocations familiales. La nouvelle loi prend en compte favorablement l'initiative législative de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens. Les délégués réclament en outre qu'on respecte davantage les chômeurs. Ils exigent de certaines communes de plus grandes facilités pour le timbrage, arguant du fait que cette exigence légale est déjà suffisamment humiliante. Il est urgent de mettre en place des mesures de réinsertion sociale, des programmes d'occupation, des prestations aux chômeurs en fin de droit, des formations complémentaires et des stages de perfectionnement. Enfin, les délégués se déclarent favorables à l'adhésion de la Suisse à la CE.

## SAXON

Salle du Cercle de l'Avenir

## Les artistes locaux exposent



Des masques du plus bel effet à découvrir à Saxon jusqu'au 12 avril.

Pas moins de vingt-cinq artistes de Saxon présentent leurs œuvres à la salle du Cercle de l'Avenir. Cette 6<sup>e</sup> exposition due à l'initiative de la commission Sports, Loisirs et Culture présidée par le conseiller communal Stéphane Schweickhardt est visible jusqu'au 12 avril de 16 h. 30 à 20 heures. Elle est placée sous le signe de la diversité, dans la mesure où toiles, cristaux, photographies, porcelaines, ceps de vigne, masques de Carnaval et cintres décorés se côtoient à la satisfaction des visiteurs. Des griffes renommées (Liliane

Marasco, Paula Gaillard) sont présentes aux côtés d'artistes en herbe désireux de mieux se faire connaître auprès du grand public.

Lors du vernissage de samedi, le président de la commune Charly Roth a pris la parole.

Au cours de cette même manifestation, les autorités locales ont décerné le Mérite sportif 1991 au karatéka Grégoire Woirin, champion suisse dans la catégorie des cadets. Dans une prochaine édition, nous ferons plus ample connaissance avec ce jeune sportif pétri de qualités.

## VALAIS

## Grande-Dixence

## Production record

La production nette des usines de Fionnay et de Nendaz, relative aux eaux concédées à Grande-Dixence SA, s'est élevée à 2410 mios de kWh durant l'exercice écoulé, ce qui représente 135% de la moyenne pluriannuelle.

Les charges annuelles totales de l'exercice écoulé s'élèvent à plus de 166 millions de francs, dont près de 24 millions concernent les sommes perçues par les communautés publiques au titre des redevances hydrauliques et d'impôts divers. Le solde disponible de l'exercice permet à nouveau de servir un dividende de 5%.

Les recours formulés contre l'autorisation de construire du projet de doublement de la puissance des usines de production reliées aux accumulations du Val des Dix et de Cleuson ont été rejetés par le TAC dans son jugement du 21 février. Le WWF suisse a jugé bon de recourir contre cette décision auprès du Tribunal fédéral, restant ainsi seul dans l'opposition à ce projet.

Les études comparatives entre les entreprises soumissionnaires sont achevées et l'attribution des mandats pourrait s'effectuer sans délai, pour autant que la procédure juridique trouve un terme.

GRANDE DIXENCE SA

## FULLY

Sous la direction d'Yvan Lager

## La fanfare La Liberté fait un tabac

C'est devant une salle du Cercle Démocratique comble qu'a été donné samedi soir le concert annuel de la fanfare La Liberté de Fully.

Douze pièces figuraient au programme, qui ont permis à l'auditoire de voir à l'œuvre les talentueux solistes de la société. On pense à Swen Carron (cornet) dans «Let me try again», de Caravelli, et Mylène Gay (alto) dans «La Pendule», sur un arrangement signé Kevin Wodsworth.

Parfaitement à leur affaire, les musiciens ont maîtrisé les multiples difficultés techniques contenues dans un pro-

gramme varié à souhait, élaboré par un directeur promis à un bel avenir, Yvan Lager. C'est ce dernier qui est au pupitre de La Liberté, et non Eric Lovey comme indiqué vendredi. A l'heure de la partie officielle, le président Stéphane Carron a félicité onze musiciens pour leur fidélité à La Liberté. Ont ainsi été récompensés l'ancien président André-Marcel Bender (30 ans de musique), André Gay et Bernard Granges (25 ans), Carole Bender, Mylène Gay, Laetitia Vouillamoz, Eddy Bender, Fabrice Bender, Alain Boson, Philippe Buthey et Steve Carron (10 ans).



Les jubilaires de La Liberté de Fully. (photo R. Gay)

## CHARRAT

## Amis de Jean Chiarelli

## Fan's Club créé

Les amis du boxeur professionnel Jean Chiarelli, originaire de Charrat, ont décidé de créer un Fan's Club. Une assemblée constitutive a eu lieu, qui a désigné au comité Marco Chiarelli (président), Alain Luy (secrétaire), Samuel Jacquemoud (caissier), Christian Vouillamoz et Claudy Frezzato (membres). Le comité organise ainsi un déplacement pour le meeting de boxe du 10 avril prévu dans les studios de la Télévision suisse romande. Renseignements sur le Fan's Club et pour le déplacement du 10 avril au (026) 46 16 97.

## SION

## Gym en fête

## Fête cantonale Jeunesse

Après vingt ans, le Valais va revivre une fête cantonale Jeunesse de gymnastique regroupant toutes les sections du Valais, de Gletsch au Léman. La manifestation organisée sur l'initiative de l'AVG et de l'AVGF aura lieu le dimanche 31 mai à Sion. Elle est prise en charge par les sections séduenoises de Sion-Jeunes et de la Gym-Hommes. Un comité d'organisation a été constitué avec, à sa tête, M. François Mudry, conseiller communal séduenois. Il siège depuis plusieurs mois et multiplie les séances afin que tout soit prêt. (rgc)

## VALAIS

## Trafic de drogue

## Pharmacien au Tribunal cantonal

L'ancien pharmacien adjoint de l'Institut central des hôpitaux valaisans et son épouse ont comparu en appel devant le tribunal cantonal valaisan. Ils avaient profité des facilités offertes par le poste du pharmacien à l'institut pour y dérober des stupéfiants. En octobre dernier, le tribunal de Sion les avait condamnés à respectivement 7 et 5 ans de réclusion. Le procureur a maintenu ces peines devant le tribunal cantonal. Les deux accusés ont déjà purgé deux ans de détention préventive. Le jugement sera rendu dans dix jours.

## ORSIERES

## Fanfare en concert

## L'Edelweiss sur les planches

De l'Ouverture du Guillaume Tell de Rossini au Lazy Bones Blues de John Philipp en passant par la Marche des Vaillants Musiciens d'Eric Lovey - le morceau d'ensemble de la 37<sup>e</sup> Amicale des Dranses - les septante musiciens de la fanfare Edelweiss d'Orsières ont donné samedi leur concert annuel.

La prestation des instrumentistes a été très applaudie. La relève est assurée, pour la première fois, quelques-uns des 23 élèves de l'école de musique se sont produits. (A.-L.B.)